



# **Explosion de la rue de Trévise : Conseil de Paris extraordinaire**

Lundi 17 janvier, 11h, Hôtel de Ville

**Suite à la conclusion lundi 10 janvier d'un accord-cadre d'indemnisation des victimes, la Maire de Paris s'est engagée à la tenue d'un Conseil de Paris extraordinaire afin de soumettre cet accord-cadre aux conseillères et aux conseillers de Paris.**

Ce lundi, à partir de 11h, la Maire de Paris présidera ce Conseil de Paris extraordinaire. Il sera retransmis sur paris.fr, et se tiendra à la fois en distanciel et en physique s'agissant des conseillers et des conseillères de Paris.

La presse pourra suivre sur paris.fr, ou se rendre en tribune presse du conseil.

Date et lieu :

Lundi 17 janvier à 11h  
5 rue de Lobau (4<sup>e</sup>)

Contact presse :  
Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)